

Paris, le 19 mai 2025

Communiqué de presse

Déclaration de revenus : les experts-comptables répondent gratuitement aux questions des Français

Dans le cadre de la campagne de déclaration des revenus 2024, l'Ordre des experts-comptables annonce l'ouverture, à compter du mercredi 21 mai 2025, de son numéro vert national mis à disposition du grand public dans le cadre de l'opération Allô Impôt. Ce service gratuit, reconduit pour la 20^e année consécutive, permet aux contribuables de poser directement leurs questions à des experts-comptables, afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans leurs démarches fiscales.

Accessible via le **0 8000 65432**, ce dispositif téléphonique fonctionnera deux jours par semaine pendant trois semaines. Les appels seront pris en charge par des experts-comptables bénévoles qui répondront en direct aux interrogations liées à la déclaration de revenus : modalités déclaratives, choix du régime fiscal, crédits et réductions d'impôt, changement de situation personnelle, fiscalité des locations meublées, traitement des revenus exceptionnels ou encore nouveautés introduites cette année.

Le numéro vert sera opérationnel les **21, 22, 26, 27 mai ainsi que les 4 et 5 juin 2025 de 9H à 18H**. Les jeudis 22, 27 mai et 5 juin, la plage horaire sera étendue jusqu'à 21h pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier, y compris en dehors des horaires de bureau.

Depuis sa création en 2010, ce service a permis de répondre à plus de 1,2 million de sollicitations, confirmant l'importance de cette initiative. En moyenne, près de 10 000 appels sont enregistrés chaque jour d'ouverture, illustrant l'utilité concrète du dispositif auprès des contribuables confrontés à des enjeux fiscaux parfois complexes.

« La fiscalité est au cœur du métier d'expert-comptable. Chaque jour, nous accompagnons les dirigeants et les entreprises dans leurs choix fiscaux et la sécurisation de leurs obligations. Le numéro vert Allô Impôt prolonge naturellement

cette mission de conseil en rendant notre expertise accessible à tous, à un moment clé de la vie citoyenne. C'est une manière concrète de rappeler notre rôle central dans la compréhension et l'application du droit fiscal. » souligne Damien Charrier, président du Conseil national de l'ordre des experts-comptables.

Virginie Roitman, présidente du Conseil régional de l'ordre Paris Île-de-France, co-organisateur de l'opération, rappelle que « *chaque année, des milliers de professionnels se mobilisent bénévolement pour répondre aux Français, dans un esprit de service public. Cette proximité est au cœur de notre engagement.* »

L'opération Allô Impôt prévoit également, en complément du service téléphonique, des permanences gratuites en région, dont les modalités sont détaillées sur le site www.allo-impot.fr. Les contribuables peuvent par ailleurs y retrouver un guide pratique téléchargeable et de nombreuses ressources en ligne : articles, vidéos, FAQ, pour les accompagner dans leur déclaration.

À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 22 000 professionnels, 190 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable.

Contact presse

Julienne BOURDET

Agence Format

julienne.bourdet@agenceformat.com

06 09 88 97 70